



Véronique TSENG : 06 92 37 27 37

E-mail : longshanqigong974@gmail.com
<http://www.qigonglongshan.sitew.fr>
<https://www.facebook.com/LongShanQiGongReunion>

LE TAMPON
ST PIERRE

BULLETIN D'ADHESION 2023 - 2024

NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE FIXE : _____ TELEPHONE MOBILE : _____

E-MAIL : _____

| PIECES A FOURNIR | |
|------------------|--|
| 1 | Bulletin d'adhésion dûment rempli et signé. |
| 2 | Cotisation annuelle à l'association : 25 € (dont 10 € reversés à la Union Pro Qi Gong). Ne peut être acceptée sans participation aux cours. (Chèque à l'ordre de ALS). |
| 3 | Licence facultative : FFAEMC (fédération Française des Arts Energétiques et Martiaux Chinois) à 35,00 € (Chèque à l'ordre de ALS). Licence recommandée pour le passage de Duans, d'ATT et la formation moniteur |
| 4 | - <u>Pour les nouveaux adhérents</u> : Certificat médical de non contre-indication à la pratique du qi gong - <u>Pour les anciens adhérents</u> ayant déjà fourni un certificat médical de moins de 3 ans : Questionnaire de santé et attestation d'absence de contre-indication à la pratique sportive |
| 5 | Règlement des cours (9 mois environ, soit 36 semaines dans l'année). Cotisation forfaitaire annuelle : * 1 cours par semaine : 270 € payables en 3 chèques de 90 € * 2 cours par semaine : 420 € payables en 3 chèques de 140 € Veuillez remplir les chèques <u>à l'ordre de ALS</u> . Ils seront remis à l'inscription et encaissés en <u>septembre, janvier et mai</u> . Tout trimestre engagé est dû. NB : Réduction 25 % jeunes, couples, en recherche d'emploi |
| Droit à l'image | <input type="checkbox"/> J'accepte que les photos sur lesquelles j'apparais, soient publiées sur le site de l'ALS et Facebook. <input type="checkbox"/> Je n'accepte pas. L'adhérent est prié de se mettre en retrait lors des prises de photos. |

Les cours ne sont pas
interchangeables.

(Le dossier doit être remis COMPLET. Merci) DATE : SIGNATURE

ST PIERRE : Temple Guandi de Terre Sainte : lundi et mardi de 17 h 30 à 19 h
LE TAMPON : Parc Jean de Cambiaire : lundi et jeudi de 8 h à 9 h 30